

- Am. (M. Epp), CCC 23:41, rejeté, 75
- Am. (M. Nystrom) adopté du consentement unanime, CCC 23:45
- Modalités, CCC 9:31; 36:5-9; 42:23; 46:58-60; 47:25
- Nouvelle étude d'un article déjà adopté, CCC 45:15, 19,
consentement unanime requis, 27-8
- Représentation des partis au cours de l'étude d'un même
article, modification, restrictions,
CCC 43:22-4
- Modifié, distribution, CCC 56:50, 58-9
- Recommandation de modification, recevabilité, CCC 56:52-3, 58
- Projet de résolution, amendements
- Dépassant la portée du projet à l'étude, CCC 38:31-3, peut
faire l'objet d'une recommandation
à la Chambre et au Sénat, 34
- Division, CCC 43:92-3
- Étude, modalités, CCC 1:47; 41:89-92, 119; 42:5, 8, 12-6,
19-23, 25; 43:38-9, 123;
46:57-61, 64-5; 47:48; 48:27, 29-30, 35-8, 60-1, 72, 92;
53:77-8; 54:102; 55:10
- Étude, report, CCC 43:52-4; 44:29-31
- Irrecevabilité, la question ayant déjà été tranchée, CCC
23:76
- Libellé, rédaction, CCC 43:120
- Nouvelle discussion portant sur un amendement déjà adopté,
consentement unanime requis,
CCC 56:11-2, 16
- Portée, outrepassé les pouvoirs conférés au Comité en vertu
de son ordre de renvoi, CCC 56:12, 14-5
- Portée du débat, CCC 42:28-9; 43:20, 106; 44:28; 47:15;
48:30, 105-6; 49:32-3, 36-7, 40-1;
52:39, 88-9; 53:62-3, 96-7; 54:31, 86; 55:11, 23
- Présentation
- Dans les deux langues officielles, CCC 43:26
- Écrite, CCC 43:26-7, 120
- Et distribution, délai, CCC 1:21-3; 43:28, 121
- Recevabilité, pertinence, etc., CCC 38:32-3; 43:26; 56:15-6
- Représentation des partis au cours de l'étude d'un même
amendement, modification,
restrictions, CCC 54:17, 23-6
- Réservés, CCC 43:37; 44:5
- Visant à scinder le projet, déclaré recevable vu la portée
du mandat du Comité et la
nature du projet à l'étude, CCC 50:22-4
- Questions
- Au ministre, EAND 71:32; JUST 45:15
- Auxquelles on a déjà répondu, EMPL 41:8
- Complémentaires et commentaires supplémentaires,
acceptabilité, RESE 28:13
- Concernant la procédure, étude par le comité directeur, CCC
7:37, 41
- M. (M. Mackasey), CCC 1:14-5, adoptée, 16
- Concernant l'ordre du jour, limitation, CCC 7:46-9